



Conseil économique et social

Distr. générale
6 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-huitième session

10-21 mars 2014

Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et de la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques et nouvelles mesures et initiatives

Déclaration présentée par Christian Aid, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

13-59809X (F)



Merçi de recycler



Déclaration

Christian Aid est une organisation chrétienne qui insiste sur le fait que le monde peut et doit être changé rapidement en un monde dans lequel tous les êtres humains peuvent vivre une vie pleine, à l'abri de la pauvreté. Nous œuvrons à l'échelle mondiale en vue d'induire un changement profond qui élimine les causes de la pauvreté, nous efforçant d'instaurer l'égalité, la dignité et la liberté pour tous, quelle que soient leur religion ou leur nationalité. Nous faisons partie d'un mouvement plus vaste qui promeut la justice sociale par l'intermédiaire de plus de 800 partenaires dans le monde entier et du réseau mondial Action by Churches Together (ACT) Alliance.

Introduction

Christian Aid se félicite de l'occasion qui lui est offerte de présenter une déclaration sur les objectifs du Millénaire pour le développement et leurs effets sur les femmes et les filles, ainsi que sur les enseignements tirés et leurs implications pour un programme de développement pour l'après-2015.

L'égalité des sexes est absolument essentielle à la fois pour la réalisation progressive des droits des femmes et pour toute stratégie de développement réussie. Les femmes continuent d'être les principales victimes de la pauvreté. On estime que 70 % des pauvres sont des femmes, et leur manque de pouvoir et d'actifs constitue un obstacle de poids à l'élimination de la pauvreté. Il convient de préciser notamment les faits suivants :

- Dans le monde, 35 % des femmes ont été victimes de violences physiques et/ou sexuelles exercées au sein du couple ou de violences sexuelles exercées par des personnes autres que le partenaire;
- Seulement 20 % des parlementaires dans le monde sont des femmes;
- En Asie occidentale, en Asie du Sud et en Afrique du nord, la proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole est inférieure à 20 %.

Évaluation des objectifs du Millénaire pour le développement

La prise en compte de la question de l'égalité des sexes dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement a eu, selon nous, des effets positifs, mais d'une portée bien trop limitée. Les objectifs actuels, notamment l'objectif 3 (qui a pour cible l'élimination des disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire) et l'objectif 5 (qui a pour cibles la réduction du taux de mortalité maternelle et l'accès universel à la médecine procréative), ne traduisent pas pleinement l'ambition de la Déclaration du Millénaire et sa vision relative à la dignité humaine, à l'égalité et à l'équité. Dans le cas de l'objectif 3, les efforts faits pour promouvoir l'égalité des sexes et autonomiser les femmes ont été réduits à la cible de la parité des sexes dans l'enseignement et l'on n'a guère accordé d'attention aux autres indicateurs de progrès, notamment en ce qui concerne la participation politique et l'emploi. On n'a guère parlé non plus du fait qu'il importe de changer les attitudes et la culture, notamment de la nécessité de travailler de concert avec les hommes pour induire un changement des normes sociales. L'analyse qu'a faite Christian Aid de l'objectif 5 du Millénaire en 2010 a montré également que la cible relative à la mortalité maternelle a été plus difficile à

atteindre du fait de sa corrélation avec d'autres facteurs tels que l'inégalité des revenus.

Il est possible de se faire une idée plus complète de la situation en utilisant l'indice d'égalité des sexes élaboré par Social Watch [Gender Equity Index, voir <http://www.socialwatch.org/taxonomy/term/527> (en anglais)], qui montre ce qu'il reste à faire dans les domaines de la participation économique et de l'autonomisation politique des femmes. L'indice montre qu'il est possible de faire des progrès en matière d'égalité des sexes même lorsque la pauvreté est généralisée. La Mongolie, le Rwanda, les Philippines et le Nicaragua sont donnés comme exemples de pays qui en témoignent, tandis que dans certains pays à revenu élevé, dont le Japon, la Turquie et l'Arabie saoudite, des disparités marquées entre hommes et femmes perdurent. Des travaux analogues ont été réalisés par le Forum économique mondial, qui publie son rapport annuel sur les inégalités entre les sexes mesurées selon son indice élaboré d'après des critères économiques, politiques, éducatifs et sanitaires.

Certes, nous nous félicitons des progrès accomplis vers la parité entre les sexes dans l'éducation primaire, même si 57 millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés. Comme le rapport de 2013 sur les objectifs du Millénaire pour le développement le montre également, les disparités entre les sexes dans l'enseignement secondaire et supérieur sont encore prononcées, en particulier en Afrique au sud du Sahara, en Asie occidentale et en Asie du Sud (selon le rapport, seulement 2 pays sur 130 ont atteint l'objectif consistant à assurer la parité des sexes dans l'enseignement à tous les niveaux).

Parallèlement, d'autres facteurs, tels que la nécessité de mettre plus l'accent sur la qualité de l'enseignement et le nombre d'enfants qui continuent de fréquenter le système scolaire, ont été signalés tout au long des consultations qui se sont tenues sur le programme de développement pour l'après-2015. En particulier, Christian Aid souhaiterait dorénavant voir mettre plus l'accent sur les inégalités persistantes. Notre action en Amérique latine, par exemple, a souligné les inégalités marquantes qui perdurent entre filles riches et pauvres dans certains pays. Au Nicaragua, moins de 10 % des filles pauvres des zones rurales vont à l'école dans le secondaire, contre 75 % des filles riches des zones urbaines. Dans l'État plurinational de Bolivie, des efforts ont été faits pour appuyer la participation des filles autochtones dans le domaine de l'éducation, avec une certaine réussite : entre 1992 et 2001, la proportion de filles rurales qui achèvent six années d'études est passée de 41 % à 75 %.

Malgré certaines de ces insuffisances, Christian Aid considère qu'un objectif mondial en matière d'égalité des sexes présente de nombreux avantages et que cela a été un précieux instrument de plaidoyer pour les organisations, y compris les organisations de femmes, qui demandent à leur gouvernement de rendre des comptes. Toutefois, même avec un objectif relatif à la parité entre les sexes, la réalisation de l'égalité des sexes demeure sous-financée. Le rapport de 2013 sur les dépenses des gouvernements (Government Spending Watch report), intitulé « Putting progress at risk? MDG spending in developing countries » (Les progrès en danger? Les dépenses consacrées aux OMD dans les pays en développement) met l'accent sur des sujets de préoccupation au niveau national. Le rapport note que la prise en compte des questions relatives à l'égalité des sexes dans la budgétisation est efficace dans des pays tels que le Rwanda, le Bangladesh et l'Inde, mais qu'il

n'existe pas à l'heure actuelle à l'échelle mondiale d'objectifs convenus ou de chiffrage pour les dépenses en faveur de l'égalité des sexes, et les fonds affectés par les organismes responsables de l'autonomisation des femmes et la protection de leurs droits ne représentent que 0,4 % du produit intérieur brut (PIB) et même moins de 0,2 % de celui-ci dans certains pays. La pénurie de données sur les dépenses en faveur de l'égalité des sexes fait qu'il est difficile de suivre celles-ci, mais le rapport estime que depuis 2009 les deux tiers des pays ont enregistré une diminution de ces dépenses exprimées en pourcentage du PIB.

Programme de développement pour l'après-2015

Christian Aid considère que les femmes et les filles devraient être au cœur d'une nouvelle stratégie de développement pour l'après-2015. Nous défendons activement de nouveaux objectifs et cibles visant à induire un changement transformateur et à réaliser une mutation profonde dans les rapports de force entre hommes et femmes. Nous apprécions pleinement la contribution que l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes) a apportée jusqu'à présent à ce débat et nous soutenons son appel en faveur de la mise en place d'un objectif distinct dans le nouveau cadre qui ait trait à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. En effet, un nouveau programme de développement sans un objectif ayant trait à l'égalité des sexes représenterait un pas en arrière et cette question risquerait alors d'être intégrée au point de ne plus exister.

Christian Aid considère que les domaines identifiés par ONU-Femmes dans un rapport récent sur le programme de développement pour l'après-2015 sont essentiels pour un objectif distinct. Nous appuierions vigoureusement une cible consistant dans l'élimination de la violence sexiste dans l'esprit de la cible proposée dans le rapport de 2013 du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015. De plus, nous accueillerions avec satisfaction des cibles nouvelles et révisées dans les domaines « expression et participation », et « capacités et ressources ». Le réseau britannique pour le développement des femmes a également souligné l'importance de l'intégration transversale de la question de l'égalité des sexes dans tous les nouveaux objectifs et il a commencé à étudier les domaines propices pour des cibles et des indicateurs dans un récent rapport. La ventilation des données sera bien sûr essentielle pour cette entreprise.

Selon Christian Aid, il importe que le nouveau programme de développement pour l'après 2015 réponde aux priorités des femmes du monde entier qui continuent de subir la pauvreté et l'inégalité. Notre appel principal pour l'après-2015 est de mettre l'accent sur la viabilité et l'égalité, y compris un changement profond des rapports de force et des relations entre les hommes et les femmes. Le récent rapport de Christian Aid sur le programme de développement pour l'après-2015, intitulé « Le monde que nous voulons voir : perspectives pour l'après-2015 », rassemble un certain nombre de contributions de partenaires du monde entier, dont la quasi-totalité disent que la question de l'égalité des sexes est une priorité clef ou un élément important. Les contributions comprennent une démonstration convaincante venant d'Afghanistan en faveur de l'inclusion des femmes dans la vie publique; un plaidoyer d'Angola en faveur d'une émancipation économique accrue et du développement des possibilités d'éducation pour les femmes et les filles; de INERELA+, un réseau novateur de responsables religieux vivant avec le VIH, un appel à l'élimination de la violence sexiste et à la poursuite de l'action visant à

améliorer la santé maternelle, notamment la santé en matière de sexualité et de procréation. Plusieurs partenaires font également observer que la question de l'égalité des sexes recoupe d'autres inégalités et que les inégalités entre les sexes peuvent être aggravées par des modèles économiques inéquitables et non viables qui exploitent ceux qui sont les plus démunis.

Recommandations

Faisant fond sur les travaux qu'elle mène avec ses partenaires, Christian Aid appelle les États Membres à convenir d'un programme de développement pour l'après-2015 dans lequel les femmes et les filles occupent la place centrale et qui comprenne un objectif distinct relatif à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, ainsi que ce qui suit :

- De nouvelles cibles relatives à l'élimination de la violence contre les femmes et les filles;
- La participation des femmes et des filles à la vie politique et publique, la justice économique pour les femmes et les filles, notamment l'accès sur un pied d'égalité aux ressources, par exemple foncières et financières, et le contrôle de celles-ci;
- L'intégration transversale de la question de l'égalité des sexes dans l'ensemble du cadre de développement pour l'après-2015, y compris les domaines tels que la santé, l'éducation et la sécurité alimentaire;
- La fourniture d'un solide appui à la « révolution des données », y compris des données ventilées par sexe, quintile économique, âge, handicap, caste, appartenance ethnique et autres critères pertinents;
- Un objectif ou cible complémentaire visant à réduire l'inégalité des revenus.
